

Mercredi 6 décembre 2023

L'AGENCE DU SPORT VOTE UN BUDGET HISTORIQUE POUR 2024 !

Les orientations budgétaires pour l'année 2024 ont représenté l'axe majeur des débats lors du Conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport, organisé ce jeudi 30 novembre au siège à Ivry-sur-Seine.

Point d'orgue de l'ordre du jour, la présentation et l'adoption à l'unanimité d'un budget historique pour 2024, voté par les administrateurs avec des recettes en hausse de +5% pour un total 2024 de 461M€.

Ce budget inédit intègre l'ensemble des mesures nouvelles portées par la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2024, notamment en matière d'inclusion par le sport et de soutien à la performance olympique et paralympique.

Ainsi, le Développement des Pratiques (hors soutien aux équipements sportifs) voit son budget augmenter de +18M€ pour atteindre un montant de 197,5M€ et la Haute Performance (hors soutien aux équipements sportifs) bénéficie d'une enveloppe en augmentation de + 14M€ pour un montant de 114 M€. Les frais de fonctionnement du groupement restent stables par rapport à 2023 à 12 M€.

« En cinq ans, le budget est passé de 273 M€ en 2019 (année de création de l'Agence) à plus de 460M€ en 2024. Ce budget est en hausse de 5% par rapport à l'année 2023 avec un soutien renforcé sur le volet haute performance en année olympique et paralympique et un engagement lui aussi accentué pour porter l'ensemble des programmes en faveur du développement des pratiques sportives et notamment le fonds dédié à la Grande cause nationale 2024. ». **Frédéric Sanaur, Directeur Général de l'Agence nationale du Sport**



©Philippe Millereau



"Ce budget traduit l'ambition du Gouvernement de faire de 2024 un tournant pour la place du sport en France. L'Agence, forte de son expertise reconnue par l'ensemble des acteurs du sport, en sera au cœur, avec le déploiement du nouveau plan « Génération 2024 », doté de 300 millions d'euros sur 3 ans, sur la base du succès du premier plan 5 000 terrains de sport. Elle veillera également à ce que le sport soit accessible à tous, avec des moyens nouveaux pour une offre sportive renforcée dans les clubs durant l'été 2024, et, plus largement, le recrutement des 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs, annoncés par le Président de la République le 23 octobre dernier, en soutien des clubs engagés en faveur de l'inclusion par le sport. Enfin, l'Agence sera également centrale dans le déploiement de la toute première Grande cause nationale dédiée à l'activité physique et sportive, qui, forte de l'énergie générée par les Jeux, notamment à travers les performances de nos meilleurs sportifs, doit nous permettre d'étoffer leur héritage et de faire de la France une grande Nation sportive" **Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et**

L'Agence entend favoriser une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires. Pour cela, elle déploie des programmes d'intervention pour consolider la pratique sportive partout en France avec la logique de corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs. Le budget dédié au développement des pratiques pour 2024 est de **197,5 M€ (hors équipements)**, soit une hausse de plus de +18 M€ par rapport au budget initial 2023.

Le budget 2024 permet de poursuivre l'accompagnement auprès des acteurs sportifs de proximité à travers le financement des projets sportifs fédéraux (80M€) intégrant des moyens nouveaux pour une offre sportive renforcée dans les clubs pendant l'été 2024 ; et projets sportifs territoriaux (64,04M€).

Dans le cadre des projets sportifs territoriaux, l'Agence finance près de 5000 emplois dans les fédérations et les associations sportives locales et poursuivra cet accompagnement avec 53,4 M€ d'aides pour l'Emploi et l'Apprentissage prévues au budget.

Comme suite aux annonces du Président de la République en octobre dernier, une enveloppe de 10 M€ visera à initier le recrutement de 1000 éducateurs socio-sportifs en soutien de nos clubs engagés pour l'inclusion par le sport.

Les dispositifs nationaux (Impact 2024, contrats de développement avec les Fédérations, fonds de soutien à la production audiovisuelle et transformation numérique ...) seront financés à hauteur de 45 M€ en 2024. **Un fonds inédit permettant de déployer l'ensemble des actions portées autour de la Grande cause nationale 2024 sera doté de près de 5,5 M€.**

L'Agence lancera enfin le déploiement du nouveau « Plan 5 000 Terrains de Sport - Génération 2024 » annoncé par le Président de la République le 5 septembre 2023, et doté d'un montant inédit de 300 M€ pour des investissements nouveaux répartis sur les 3 prochaines années. En 2024, ce plan permettra d'engager des financements sur :

- Plus de 1000 équipements sportifs de proximité pour une dotation de 48,5M€ ;
- Près de 500 cours d'école actives et sportives pour un montant de 10M€ ;
- Plus de 150 équipements sportifs structurants pour un total de près 39,5M€.



En complément, une enveloppe nationale de 27,1 M€ sera engagée pour soutenir les équipements structurants nationaux notamment en outre-mer ainsi que la mise en accessibilité des équipements sportifs.

Une note de service définissant les modalités de mise en œuvre et de financements fera l'objet d'une communication dès le début de l'année 2024.

Libres de droit pour la presse avec mention du copyright ©Agence nationale du Sport



Le bilan du « Plan "5000 terrains de sport" » (2022-2023)

Annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021, le Plan "5 000 terrains de sport" visait à créer 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici à 2024 et ainsi faciliter l'accès au sport dans le quotidien des Français, au plus près des pratiquants.

Une enveloppe inédite de 200 M€ sur la période 2022-2023 a ainsi été mise en place pour ce plan, dont le déploiement a été confié à l'Agence nationale du Sport. À destination des collectivités et des associations à vocation sportive, ce plan était destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité.

Fin 2023, l'objectif est atteint et même dépassé avec **5 507 équipements sportifs soutenus pour un total de 195 M€**, (soit 98% des crédits prévus pour 2022-2023), Plus de 2 000 collectivités ont été accompagnées avec une forte diversité d'équipements et d'activités proposés (terrain multisports, city stade, skate park, terrain 3x3, padel, pumptrack...).

Plan 5000 terrains de Sport 5 507 équipements financés (2022-2023)



La Haute Performance - 114 M€ pour 2024

Une part importante du budget 2024, **114M€**, sera dédiée de la Haute Performance. Ce budget est en hausse par rapport à 2023 notamment grâce aux crédits complémentaires (+14M€) pour le financement du soutien aux athlètes et du dispositif « Gagner en France ». Par ces crédits, l'Agence nationale du Sport va pouvoir consolider toutes les actions initiées depuis le déploiement de la stratégie « Ambition Bleue » en octobre 2020 tels que le "Plan Coachs" et renforcer les dispositifs prioritaires en 2024 comme le dispositif "Gagner en France" avec notamment la mise en place de la Maison de la Performance. Située à quelques mètres du village olympique et déployée pour la première fois, la Maison de la performance permettra d'offrir des prestations uniques aux athlètes français pendant les Jeux Olympiques.

"À Quelques mois des JOP de Paris 2024, ce budget en augmentation permettra de répondre aux besoins exprimés par les fédérations, c'est à dire de mieux repérer le soutien à apporter aux projets singuliers des sportifs « médaillables » mais aussi de répondre aux besoins de leur entraîneurs à travers notre "Plan Coachs", lancé l'été dernier." **Claude Onesta, Manager général à la Haute Performance**

Répartition du budget initial 2024 Haute performance :

- > Soutien aux projets de performance des fédérations sportives : **78 M€**
- > Soutien aux athlètes : **17,3 M€**
- > Optimisation de la performance: **12,8 M€**
- > Déclinaison territoriale du haut niveau: **6 M€**

Retour sur l'Assemblée Générale Extraordinaire

Une assemblée générale extraordinaire a précédé la tenue du conseil d'administration. Elle a modifié la convention constitutive du groupement en permettant en particulier :

- à France Urbaine et à l'Assemblée des départements de France de siéger au Bureau du groupement ;
- à un représentant supplémentaire d'intégrer le conseil d'administration au titre du collège des acteurs économiques.

La Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs (FNASS) siègera à présent à l'assemblée général et au conseil d'administration de l'Agence, avec la Confédération française démocratique du travail (CFDT), au titre des organisations syndicales (avec voix consultative).

L'Agence poursuit ses partenariats

Les ressources en provenance de partenariats publics et privés se stabilisent en 2024 autour de **7 M€**. Après les partenariats noués avec la Française des Jeux, l'équipementier Nike, le COJO Paris 2024, le GIP France Rugby 2023, le CNOSF, le CPSF, le MEDEF, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, la Métropole du Grand Paris, la ville de Paris et la ville de Marseille ; deux nouvelles conventions de partenariat seront engagées avec le Crédit Mutuel dans le cadre de la Grande cause nationale 2024 ainsi qu'avec le groupe CORUM L'épargne, afin de soutenir le projet de Maison de la Performance et le soutien aux sportifs de haut niveau. "Nous poursuivons notre action afin de nouer des partenariats innovants avec des acteurs aussi bien publics que privés pour promouvoir l'activité sportive sur l'ensemble du territoire." **Frédéric Sanaur, Directeur Général de l'Agence nationale du Sport**



CONTACTS PRESSE

Agence nationale du Sport
Stéphanie ANDRÉ
stephanie@agencelignebleue.fr
06.84.79.76.01

Responsable Communication /
presse Pôle Haute Performance
Pauline LAMBERTINI
pauline.lambertini@agencedusport.fr
01.53.82.74.55 / 06.63.77.32.63

Direction Communication et Partenariats
André JAFFORY
andre.jaffory@agencedusport.fr / 01.53.82.74.18